



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAINZAC

Séance du vendredi 08 avril 2022

Membres en exercice : 8

Présents : 6

Votants : 8

Secrétaire de séance:

Régine DELAGE

**Date de la convocation:** 29/03/2022

*L'an deux mille vingt-deux et le huit avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrice DOMINICI (Maire),*

**Présents :** Annette DELAGE, Régine DELAGE, Patrice DOMINICI, Alexandre GERVAIS, Jean-Luc GERVAIS, , Eileen HAMMOND,

**Représentation:** Katarzyna GREER représentée par Eileen HAMMOND et Romain LABICHE représenté par Régine DELAGE

**Excusés:**

**Absents:**

### Vote du Compte Administratif 2021 complet - MAINZAC

La présidence Mme HAMMOND Eileen délibère avec les membres du conseil sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M. le Maire.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		23 639.30	14 368.86		14 368.86	23 639.30
Opérations de l'exercice	70 884.54	88 688.02	24 176.64	37 495.30	95 061.18	126 183.32
<b>TOTAUX</b>	<b>70 884.54</b>	<b>112 327.32</b>	<b>38 545.50</b>	<b>37 495.30</b>	<b>109 430.04</b>	<b>149 822.62</b>
Résultat de clôture		41 442.78	1 050.20			40 392.58
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		40 392.58
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		22 439.30

Le maire c'est retiré de la séance pour laisser le conseil municipal délibérer. Le Conseil approuve le compte administratif 2021 à l'unanimité.

### Vote des taux d'imposition pour l'année 2022

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de fixer les taux de taxes directes pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'appliquer les taux de taxes suivants

- **36,65 % = Taxe Foncière (bâties)**
- **37,03 % = Taxe Foncière (non bâties)**

### **Vote du Budget Primitif 2022**

Monsieur le maire présente le budget primitif 2022 au conseil municipal. A l'unanimité le conseil municipal approuve le budget primitif 2022.

- **Dépenses Fonctionnement : 117 033,14 €**

- **Recettes Fonctionnement : 117 033,14 €**

- **Dépenses Investissement : 71 601,74 €**

- **Recettes Investissement : 71 601,74 €**

Monsieur le maire prévoit en investissement :

- La rénovation de l'église (Toiture/Cloche/Entrée Sacristie/Mur, plâtre, porte/Aménagement paysager) d'un montant de **50 485 € TTC**

- Des subventions ont été demandé au Département et à l'État qui nous seront accordées pour un montant de **31 632,00 €**

### **Élections présidentielles**

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil le déroulement des prochaines élections présidentielles qui auront lieu le 10 avril et le 24 avril 2022.

### **Travaux mairie**

Monsieur le maire a demandé un devis à Bayet pour le remplacement du chapeau sur le toit de la mairie.

Le devis est de 2 113,92 €. Le conseil municipal approuve ce devis et demande à monsieur le maire de réaliser les travaux.

### **Tarif salle des fêtes**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que les communes du bassin du sud (Mainzac, Charras, Souffrignac, Marthon, St Germain, Grassac, Feuillade) vont délibérer afin d'appliquer les mêmes tarifs pour les personnes habitant la commune et faisant partie du bassin du sud pour la location de leur salle des fêtes.

Suite à la rénovation de la salle des fêtes, monsieur le maire souhaite réévaluer le tarif de la salle /

- Tarif été - du 01/05 au 30/09 : Du Personnes commune et bassin du sud : 70€ et hors commune 120 €

- Tarif hiver - du 01/10 au 30/04 : Du Personnes commune et bassin du sud : 120 € et hors commune 170 €

Une caution de 250€ sera demandé en cas de détérioration de la salle et 150 € pour le ménage.

### **Recensement des chiens de la commune**

Monsieur le maire souhaite faire un courrier aux habitants afin de recenser les chiens de la commune car en effet, nous avons de plus en plus de problème avec les chiens errants. Cela permettra d'appeler directement le propriétaire.

## Questions diverses

### ***Devis véhicule mairie :***

Deux devis ont été fait pour l'entretien de la voiture communale (Distribution + courroie + 2 pneus)

Garage Bertrand : 1 000.34 €

Garage Méca Services : 898.08 €

### ***Manifestation Mairie :***

Monsieur le Maire et le conseil municipal souhaite organiser une manifestation le **dimanche 29 mai** à 12h afin d'inaugurer la salle des fêtes et de réunir la population comme il n'a pas était possible de le faire pour les vœux du maire suite à la pandémie.

### ***Manifestation comité des fêtes :***

Le comité des fêtes va organiser une manifestation le 31 juillet 2022, un marché fermiers une brocante.

### ***Balade nocturne du 26 juillet:***

Une balade nocturne sur la combe de Mainzac est prévue le 26 juillet 2022 par l'office de tourisme. Le conseil municipal n'y voit aucun inconvénient.

***Clôture de la séance à 20h30***

